

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 28 Mars 1893

**PARTIE OFFICIELLE**

Le Prince a reçu du Saint-Père une réponse à la lettre de félicitations, adressée par Son Altesse Sérénissime à Sa Sainteté, à l'occasion de son Jubilé épiscopal.

**NOUVELLES LOCALES**

S. M. l'Impératrice Eugénie a rendu, mardi 21 mars, à S. A. I. et R. Madame la Duchesse d'Aoste, ainsi qu'à LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, la visite qu'ils lui avaient faite au Cap Martin.

Sa Majesté, accompagnée du Duc et de la Duchesse de Mouchy, de M<sup>me</sup> Lebreton et de M. Franceschini-Pietri, a visité, mercredi, le Palais des Beaux-Arts.

Le Prince a rendu, samedi, visite au Prince régnant de Hohenzollern, ainsi qu'à la Princesse, qui sont installés à San Remo, et il a déjeuné chez Leurs Altesses Royales.

Vendredi soir, une députation de huit personnes, représentant la Colonie Italienne dans la Principauté, admise à offrir les hommages des Italiens résidents à S. A. R. et I. la Duchesse d'Aoste, et présentée par le marquis Carcano, consul général d'Italie, a reçu, dans la galerie des glaces, un accueil très cordial de la Duchesse et des Princes.

Samedi matin, S. A. I. et R. Madame la Duchesse d'Aoste a quitté le Palais de Monaco pour retourner à Turin. Elle a été accompagnée jusqu'à Porto Maurizio par S. A. S. M<sup>gr</sup> le Prince Albert.

La suite de Leurs Altesses se composait de la Comtesse Colli de Fellizzano, Dame d'honneur, du Marquis Villanova, Grand Maître de la Maison, et du Capitaine Gastaldi, Officier d'ordonnance du Prince.

S. Exc. le Baron de Farincourt, le Comte Gastaldi, Maire de la ville, ainsi qu'une délégation de la Colonie Italienne, ayant à sa tête M. de Angelis, gérant du Vice-Consulat Italien, se trouvaient à la gare et ont été admis à offrir leurs hommages à l'Auguste Princesse de la Maison de Savoie au moment où elle quittait la Principauté. Un superbe bouquet d'orchidées Lui a été alors offert par M. Georges Bornier.

Comme le jour de son arrivée, les honneurs militaires Lui ont été rendus par le poste du Palais et par un piquet de Carabiniers.

S. A. R. le Prince régnant de Hohenzollern, accompagné d'un aide-de-camp, est venu, aujourd'hui mardi, déjeuner au Palais.

Hier et aujourd'hui, S. A. S. Madame la Princesse Alice a offert un goûter, dans les jardins du

Palais, à deux-cents filles d'abord, à deux cents garçons ensuite, choisis parmi ceux des écoles communales qui se sont fait remarquer par leur exatitute et par leur bonne tenue.

Jeudi 23, S. Exc. le Gouverneur Général et la Baronne de Farincourt ont eu l'honneur d'être reçus en audience particulière par S. A. I. et R. Madame la Duchesse d'Aoste.

Pour consacrer le souvenir de la présence de nos Augustes Souverains à l'inauguration de l'usine de Larvotto, la source, dont les eaux alimentent actuellement nos fontaines publiques, a reçu le nom de *Source Alice*. Une plaque de marbre en témoignera bientôt.

La représentation donnée mercredi, sous le haut patronage de notre gracieuse Souveraine, au bénéfice de M<sup>me</sup> Ricci de Paz, avait attiré la foule des dillettantes à la salle des fêtes du Palais des Beaux-Arts.

Leurs Altesses Sérénissimes ont daigné témoigner, par leur présence, l'auguste et bienveillant intérêt qu'Elles portent à la très sympathique bénéficiaire; la salle était comble et l'accueil le plus chaleureux a été fait à la charmante cantatrice, dont nous avons eu déjà l'occasion de signaler le bel organe et le talent.

Après elle, M<sup>lle</sup> Sauvaget, MM. Buislay et Saint-Albin ont littéralement brûlé les planches et obtenu un succès de fou rire, dans un vaudeville plein d'entrain, œuvre de notre excellent impresario Gunsbourg, intitulé *Un Engagement*.

M<sup>me</sup> Blouit-Bertin a exécuté ensuite un *Concerto* pour violon, avec une vigueur de jeu et un sentiment musical qui ont été fort appréciés; M<sup>lle</sup> Greval a chanté l'air de la *Reine de Saba*, M. Illy, celui de la *Coupe du roi de Thulé*, M<sup>lle</sup> Sauvaget, la romance *le Sentier couvert*, aux applaudissements unanimes de l'assistance, et ces artistes ont apporté ainsi leur large tribut à la réussite complète de cette fête excellemment artistique.

La *Danse Serpentine*, exécutée par miss Winn, la séduisante émule de Loïe Fuller, à qui les spectateurs ont fait une véritable ovation, a terminé le spectacle.

Charmante soirée, vendredi dernier, au Palais des Beaux-Arts, à Monte Carlo. Dans la salle des fêtes se pressait une foule élégante accourue pour entendre une causerie de M. Henri Ferrand, avocat à Grenoble, sur les Alpes et les curiosités naturelles du Dauphiné.

M. Edmond Turrel, membre du Club Alpin français, a présenté le conférencier au public et lui a souhaité la bienvenue dans « ce Palais des Beaux-Arts qui, au milieu des jardins fleuris de Monte Carlo, apparaît comme le temple des muses ».

La conférence de M. Ferrand était accompagnée de projections à la lumière oxhydrique se dessi-

nant sur un vaste écran disposé à côté de l'orateur. On a remarqué la perfection des photographies dont la plupart ont été prises par lui-même et par MM. de Monbal, père et fils, ses compagnons d'alpinisme.

L'orateur nous a promenés successivement dans les plus beaux sites de sa chère province. La Grande-Chartreuse, le massif d'Allevard avec les Sept-Eaux et Belledonne; l'Oisans avec les glaciers et les pics de la Medje ont été tour à tour passés en revue.

M. Ferrand n'est pas seulement un alpiniste émérite, c'est un touriste pratique et complaisant qui nous initie aux moyens d'atteindre le but avec la moindre somme de dépenses et de fatigue, nous traçant les itinéraires, nous hébergeant dans les *refuges*, nous portant pour ainsi dire, jusque sur les cimes. Ainsi, plusieurs de ses auditeurs ont été charmés d'apprendre que grâce à la nouvelle route qui relie le Briançonnais à la Maurienne, ils pourront désormais franchir sans la moindre peine le col du Galibier à 2,600 mètres, le plus haut passage alpestre qui soit desservi par des voitures, le célèbre col de la Furca ayant une altitude inférieure.

Le conférencier a été, à plusieurs reprises, interrompu par les applaudissements de son auditoire, qui gardera de lui le meilleur souvenir.

Les condamnations suivantes ont été prononcées, la semaine dernière, par le Tribunal Supérieur.

Le 23 mars : Jules Scappini, négociant, né à Florence le 23 janvier 1875, à 4 mois de prison, pour vol.

Honoré-Jules de Sigaldi, cocher, natif de Monaco, 27 ans, 25 francs d'amende, pour coups et blessures.

Eliseo-Luigi Biandrati, maçon, 30 fr. d'amende, pour omission de déclaration de naissance.

Le 24 mars : Michel Gavard, né à Viuz-en-Sallaz (Haute-Savoie), le 29 septembre 1831, chanteur ambulancier sans domicile fixe, 24 heures de prison, pour colportage sans autorisation.

Arrivés cette semaine : Le *Saint-Louis*, yacht à vapeur, français, à M. de Clercq, venant de Gênes; 13 hommes d'équipage, capitaine Ernouf, 71 tonneaux. Reparti pour Cannes.

*Fauvette*, yacht à vapeur, français, à M. Pérignon, venant de Nice; 14 hommes d'équipage, capitaine Ohier.

L'*Eros* a quitté hier matin Monaco. Le baron Arthur de Rothschild rentre à Paris.

ASSAUT D'ARMES A MONTE CARLO

Les friands de la lame sont dans le ravissement. Jeudi, c'était fête à Nice, vendredi, à Monte Carlo.

On aurait pu supposer que l'assaut qui a été donné à Nice diminuerait l'intérêt de la réunion de vendredi à Monte Carlo; il n'en a rien été, les

maîtres et les amateurs, déjà applaudis jeudi à Nice, ont obtenu un succès plus grand encore. Il en est de l'escrime comme de tous les sports, l'éducation du public se modifie, le goût se transforme et bien peu de personnes ignorent maintenant les joies des Courses, des Régates, de la Vélocipédie, du Lawn Tennis, du Golf, du Polo, de l'Escrime, de la Paume, du Tir au pistolet, du Tir aux pigeons, etc., il ne serait pas surprenant que le Tir à l'arc, si cher aux habitants du Nord, fasse son apparition, l'année prochaine, sur les bords de la Méditerranée.

L'assaut a été ouvert, comme d'usage, par le professeur d'escrime du Tir aux Pigeons, M. Camatte, bien connu sur le littoral. M. Diet, maître d'armes au 7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, lui donnait la réplique, très applaudis tous les deux. Les prévôts des Gardes d'honneur et des Carabiniers de Son Altesse Sérénissime, MM. Gaziello et Barbier, ont fourni un assaut très vigoureux. Le jeu du sabre a été, pour M. Gabriel Letainturier-Fradin et M. Guin, maître d'armes au 55<sup>e</sup> de ligne, un véritable régal d'amateurs; très en goût, le public n'a pas ménagé les applaudissements et les bravos.

A l'épée, M. Domergue a eu des attaques rapides auxquelles son adversaire, M. Dumazet, a riposté très brillamment. M. Renucci, maître d'armes au 13<sup>e</sup> bataillon de forteresse, dans son engagement avec M. Lambert, maître d'armes au 24<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, a pris des « contre-de-quarte » d'une rapidité extraordinaire. M. Lambert possède une détente de jarret bien faite pour dérouter un adversaire; assaut très goûté. M. Mimiague fils, du 19<sup>e</sup> d'artillerie, et M. Lezard, maître d'armes au 6<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, se sont ensuite présentés: M. Mimiague est le digne neveu du célèbre Mimiague, dont les Parisiens gardent encore le souvenir. Bon sang ne peut mentir. — M. Lezard est sorti premier de l'école militaire de Joinville. C'est un terrible gaucher dont la réputation n'est plus à faire. Assaut très brillant et très applaudi.

La boxe française a provoqué la gaieté dans toute la salle, et l'hilarité est devenue générale quand les deux adversaires, M. Balagué, du 55<sup>e</sup> de ligne, d'une taille gigantesque, et M. Ginét, professeur de gymnastique à Nice, se sont alignés. M. Ginét, malgré l'infériorité que lui donnait sa taille, s'est montré à la hauteur de la situation. Succès très vif pour les deux adversaires.

La réputation de M. Albert Bouteau, un amateur distingué de Nice, n'est plus à faire, son jeu très varié a permis à son adversaire, M. Gélas, professeur à Cannes, de montrer son savoir. Très connus tous les deux et toujours très applaudis.

M. Guin, maître d'armes au 55<sup>e</sup> de ligne, s'est mesuré avec un professeur civil de Nice, M. Michel. Assaut très remarquable par la finesse et le doigté, mariage très heureux des deux jeux.

L'escrime à la baïonnette est une nouveauté. Malheureusement, les armes qui devaient servir sont arrivées trop tard, et MM. Ginét et Bautin, ont dû employer des fusils défectueux. Cette passe d'armes a aussi perdu une partie de son intérêt. Disons que les tireurs, MM. Ginét et Bautin, ont été de véritables virtuoses, et ce sera justice.

Trois jeux d'épée ont clôturé la seconde partie. MM. Martin, maître d'armes au 55<sup>e</sup>, et Peyramont, professeur civil à Nice, ont mis en lumière leur talent de maîtres. M. Dolfus, amateur, a pris part à la lutte et a prouvé que l'âge n'était rien quand on pratiquait un entraînement régulier. M. Renucci, dont nous avons parlé déjà, lui donnait la réplique. Le public a fait une ovation aux deux champions, et en particulier à M. Dolfus qui, en sa qualité de président du Comité d'escrime, avait réglé les détails d'organisation de cette réunion.

La journée s'est terminée par un engagement à l'épée entre MM. Gabriel Letainturier-Fradin et Richard, maître d'armes au 112<sup>e</sup> de ligne. Un vrai feu d'artifice.

Le Comité était composé de MM. Dolfus, président, Colonel de Sainte-Croix, Prince Poniatowski, Charles Dufour et Blondin.

L'Orchestre, dirigé par M. A. Steck, avec sa maestria habituelle, a fait entendre l'ouverture de la *Muette de Portici*, une grande et belle fantaisie sur les *Huguenots* et la marche de *Fahrbach*. Très remarquée l'attitude calme du maestro Steck pendant l'engagement de MM. Letainturier-Fradin et Guin.

Les moulinets des sabres tournoyant sur sa tête, les éclairs jaillissant des lames ne l'ont pas ému. Une autre fois, Messieurs du Comité, faites-lui mettre le casque de Tristan-spada.

De *Tristan et Yseult*, nous ne dirons rien, sinon que la tentative de M. Gunsbourg pour acclimater ce drame lyrique n'a pas eu le même succès que celle qui a été si favorablement accueillie en ce qui touche la *Damnation de Faust*. Quoiqu'on en puisse penser, le goût n'y est pas, et le public ne se laisse pas entraîner à un spectacle auquel il trouve peu de charme.

Dimanche ont commencé les représentations de la Comédie-Française, avec M<sup>mes</sup> Reichenberg et Rachel Boyer et MM. Coquelin cadet, Boucher, d'Albert, etc.

Le *Médecin malgré lui*, le *Dépit amoureux*, *Tartuffe* (2<sup>e</sup> acte), de Molière; le *Baiser*, de Théodore de Banville, la *Loge de la Divette*, M. *Choufleury*, ont été pour ces excellents artistes autant de succès.

M. Coquelin cadet a recueilli, dans ses monologues, d'unanimes applaudissements, quant à M. Francisque Sarcey, il a charmé son élégant auditoire par sa spirituelle conférence sur la disparition au théâtre du « grand jeune premier. »

Le concert classique de jeudi dernier a été un des plus brillants de la saison. Le désir d'entendre M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin avait attiré un nombreux public, et tout le monde avait tenu à s'assurer une place en prenant à l'avance des cartes d'entrée payantes. L'orchestre de M. Steck a enlevé avec brio la *Symphonie en sol mineur*, de Mozart, et les fragments de *Manfred*, de Schumann.

Dans le grand air du *Prophète*, M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin a électrisé la salle, et des applaudissements frénétiques ont salué l'éminente cantatrice, dont l'admirable organe et le talent consommé ont été appréciés comme ils méritaient de l'être.

Une composition redemandée, *Per Gynt*, écrite par M. Edward Grieg pour un drame d'Ibsen, a obtenu non moins de succès, et la salle entière a fait une chaleureuse ovation au compositeur norvégien, qu'on a aperçu dans la loge de M. Steck.

M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin a été acclamée encore dans un air de *Werther*, de Massenet, et l'*Anneau d'argent*, de Chaminade. En présence des applaudissements et des rappels répétés qui ont accueilli l'apport d'un magnifique bouquet, M<sup>me</sup> Jehin, avec une bonne grâce charmante, a consenti à chanter un quatrième morceau non compris au programme. Tous les auditeurs lui en ont témoigné leur vive satisfaction.

La seconde bataille de fleurs, organisée par la Société des Régates, aura lieu le mercredi 4 avril. Les préparatifs nous permettent de penser que cette fête aura le même succès que les précédentes.

Les Régates de Monaco auront lieu lundi et mercredi prochain. Nous extrayons du programme, qui nous est communiqué trop tard pour être inséré vu l'abondance des matières, les renseignements suivants :

Le premier jour, Courses à la voile, 7 séries, les deux premières comprenant 6 prix, trois de S. A. S. le Prince Albert I<sup>er</sup>, 1.500, 1.000 et 500 francs, et trois de S. A. S. le Prince Héritaire, 1.000, 500 et 400 francs.

Le même jour, Courses à l'aviron, 6 séries.

Mercredi 5 avril, Course croisière de Monaco à Menton et retour, 2 séries.

Le Secrétaire du Sport Vélocipédique Monégasque, nous communique l'avis suivant :

La Commission des Courses du Sport Vélocipédique Monégasque a décidé de proroger la date de la clôture des engagements jusqu'au 3 avril inclusivement.

Plusieurs grands coureurs sont déjà inscrits pour la grande réunion internationale vélocipédique qui aura lieu le 9 avril prochain.

Les prix comportent près de 3.000 francs en espèces, dont 1.000 sont consacrés à la grande course internationale. Des médailles, diplômes et objets d'art seront aussi distribués.

Jeudi 30 mars 1893, à 2 heures de l'après-midi

18<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. Arthur STECK

Avec le concours de M<sup>me</sup> Jeanne BOURGAUD, violoniste

*Symphonie écossaise en la mineur*..... Mendelssohn.  
A. Andante con moto un poco agitato.  
B. Vivace.  
C. Adagio.  
D. Allegro vivacissimo.

Ouverture des *Maîtres Chanteurs*..... R. Wagner.

*Deuxième concerto*, pour violon..... B. Godard.

I. Allegro moderato.

II. Adagio.

III. Allegro non troppo.

M<sup>me</sup> Jeanne BOURGAUD.

Air de danse du *Roi s'amuse*..... Léo Delibes.

I. Gaillarde — Scène du bouquet — Madrigal

— Passepied — Finale.

A. *Angelus*..... B. Godard.

B. *Finale du Premier concerto*..... Vieuxtemps.

M<sup>me</sup> Jeanne BOURGAUD.

Presto de la *Rapsodie pour orchestre*... E. Lalo.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi 21 Mars

Le *Prix de la Saône* a été gagné par M. le comte Trauttmansdorff, premier, battant M. Kennedy, second, M. le capitaine Shelley, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Roberts, capitaine Harvey et Watson.

Mercredi 22 Mars

Le *Prix de la Néva* a été gagné par M. Roberts, premier, battant M. Galfon, second, M. le comte de Robiano, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. le comte Trauttmansdorff, comte Voss, Descharmays et Paccard.

Samedi 25 Mars

Le *Prix d'Adieu* a été gagné par M. le comte Voss, premier, battant M. Frazer, second; la troisième place a été partagée entre MM. Kennedy et le capitaine Shelley.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Roberts, Strélok, Paccard, Galfon, comte de Robiano.

VACANCES DE PAQUES. — La Compagnie des Chemins de fer du Sud informe le public qu'à l'occasion des vacances de Pâques, toutes les gares qui émettent actuellement des billets d'aller et retour, en vertu du tarif spécial (G. V.) n<sup>o</sup> 1, les délivreront, sans changement de prix, du 27 mars au 11 avril 1893, inclusivement, avec coupons de retour valables jusqu'aux derniers trains de la journée du jeudi 13 avril.

Cette prolongation de validité s'appliquera également aux billets d'aller et retour P.-L.-M. Sud de la France.

La durée de validité fixée ci-dessus pourra être prolongée à deux reprises et de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 % du prix des billets.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — On étudie, à la Direction générale des postes, l'emploi et la mise en circulation d'une nouvelle carte postale, munie d'un talon que l'expéditeur conserverait comme une copie abrégée de sa correspondance.

Ces cartes seraient numérotées et attachées à leur souche, et elles formeraient ainsi comme un carnet de chèques facilement transportable ou transmissible.

Contre le paiement d'une minime taxe, l'expéditeur pourra faire apposer, sur le talon, le timbre du bureau de départ, ce qui, en cas de litige, revêtirait sa correspondance, pour la date, d'un véritable caractère d'authenticité.

**Fréjus.** — La tour Riculpe, qui date du X<sup>me</sup> siècle, vient d'être restaurée d'après son plan primitif. Cette reconstitution d'un monument historique qui occupe une place marquante au livre des archéologues, s'imposait, elle a été faite dans des conditions exceptionnelles de perfection. L'aspect de la tour, qui forme à présent un tout complet, est maintenant ce qu'il devait être, grandiose. C'est à M. Revoil, architecte diocésain, que nous devons cette restauration si bien comprise, qui sera comme un nouveau fleuron à ajouter à sa réputation d'artiste. M. Scala, de Fréjus, a exécuté le plan d'excellente manière et a droit aussi à des félicitations que nous ne lui ménageons pas.

On dit que cette tour offre un autre intérêt qu'un intérêt archéologique. Fréquemment visitée par des officiers de marine, voire des amiraux, on parle de l'utiliser en temps de guerre pour la transmission de signaux.

**Nice.** — La journée de mardi a dignement couronné les réunions du printemps. Les courses de Nice, favorisées par un temps merveilleux, ont offert, cette année, l'intérêt le plus soutenu.

Voici les résultats des différentes épreuves de cette dernière journée :

**PRIX D'EZE** (à réclamer), 3,000 fr. pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus de toute espèce et de tout pays. — Distance : 2,500 mètres environ.

Cette course a réuni huit partants : *Perla*, au marquis Birago ; *Canada*, au vicomte d'Espous de Paul ; *Marie*, à M. Staples ; *Fairest*, à M. P. Massot ; *Chevrette*, au comte d'Espous de Paul ; *Rose-Croix*, au comte de Tracy ; *Banderillo*, à M. Ephrussi ; *Le Bû*, au baron de Larouillère.

La course, fort intéressante, a été gagnée par *Perla*, montée par Batsford ; *Canada* a eu la deuxième place et *Fairest* la troisième.

Après la course, *Perla* a été réclamée par M. Spiegel, pour la somme de 6,700 francs.

**PRIX DU MIDI**, 5,000 fr. pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans l'ancienne division du Midi ou dans l'ancienne circonscription de l'Ouest. — Distance : 1,500 mètres.

Quatre chevaux étaient engagés pour cette course ; deux seulement, *Mahonia* et *Pintade*, se sont présentés au poteau.

Le prix a été gagné par *Mahonia*, sans aucune difficulté.

**GRAND PRIX DU PRINTEMPS**, (20,000 fr. pour chevaux de 3 ans et au dessus). — Distance : 2,100 mètres.

Ont pris part à la course : *Jupon*, à M. Ephrussi ; *Fantasia*, à M. Ed. Blanc ; *Châtillon*, au vicomte d'Harcourt ; *Cigare*, au comte R. de Clermont-Tonnerre ; *Pastisson*, à M. Staples, et *Lilia*, à M. R. de Mombel.

*Châtillon*, monté par Roden, a pris la tête dès le départ et a gagné, avec une extrême facilité, de trois longueurs. Après une lutte très vive, *Pastisson* enlevait la deuxième place à *Lilia*.

**PRIX DE LA TURBIE**, (3,000 fr. pour chevaux de 3 ans et au dessus, ayant couru avant la publication des poids). — Distance : 2,100 mètres.

Trois pouliches : *Brandalise*, *Immortelle* et *Victoire* ont pris part à cette course, qui a été fort bien menée.

*Brandalise*, à M. Edmond Blanc, montée par Gooch, a enlevé le prix d'une demi-longueur à *Immortelle*,

— Le *Journal officiel* a publié le décret suivant :  
L'importation des articles d'horlogerie petit volume

ne pourra avoir lieu que par les bureaux d'Alger, Bellegarde, Besançon, Bordeaux, Chambéry, Delle, Le Havre, Marseille, Morteau, Nancy, Nice, Paris, Pontalier et Toulouse.

— Deux pick-pockets disant se nommer Arledge Cham, américain, et Messales-Sébastien, espagnol, arrêtés à la gare en flagrant délit, ont été condamnés à 5 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

Deux autres en ont été quittes pour 3 ans et 2 ans d'emprisonnement.

— Les deux journées des Régates, samedi 25 et dimanche 26 mars, ont été favorisées par un temps magnifique. En voici les résultats :

PREMIÈRE JOURNÉE

Première série : 1<sup>er</sup>, *Oretta* ; 2<sup>e</sup>, *Walkyrie* ; 3<sup>e</sup>, *Cygne*.

Deuxième série : 1<sup>er</sup>, *Luciole* ; 2<sup>e</sup>, *Christophe-Colomb* ; 3<sup>e</sup>, *Miss Mary*.

Troisième série : 1<sup>er</sup>, *Yvonne* ; 2<sup>e</sup>, *Va-Partout* ; 3<sup>e</sup>, *Lina*.

Quatrième série : 1<sup>er</sup>, *Lei* ; 2<sup>e</sup>, *Skioto* ; 3<sup>e</sup>, *Elan*.

Cinquième série : 1<sup>er</sup>, *Papillon* ; 2<sup>e</sup>, *Massilia* ; 3<sup>e</sup>, *Etoile-Filante*.

Sixième série : 1<sup>er</sup>, *Zéphir*.

Septième série (bateaux armés en pêche) : 1<sup>er</sup>, *Mon-Caprice* ; 2<sup>e</sup>, *Amiral-Courbet* ; 3<sup>e</sup>, *Jeanne-d'Arc*.

GOËLETTES : 1<sup>er</sup>, *Day-Dream* ; 2<sup>e</sup>, *Sainte-Andrée* ; 3<sup>e</sup>, *Noël*.

DEUXIÈME JOURNÉE

YACHTS. — Première série : 1<sup>er</sup>, *Oretta* ; 2<sup>e</sup>, *Walkyrie* ; 3<sup>e</sup>, *Yvonne* ; 4<sup>e</sup>, *Christophe-Colomb*.

Deuxième série : 1<sup>er</sup>, *Skioto* ; 2<sup>e</sup>, *Lei* ; 3<sup>e</sup>, *Papillon*.

AVIRON (bateaux de pêche). — Première série : 1<sup>er</sup>, *Eugénie* ; 2<sup>e</sup>, *Jeanne-d'Arc* ; 3<sup>e</sup>, *Jeanne* ; 4<sup>e</sup>, *Saint-Augustin*.

Deuxième série : 1<sup>er</sup>, *Courbet* ; 2<sup>e</sup>, *Jeanne-d'Arc* ; 3<sup>e</sup>, *La Madeleine*.

RAMEURS. — 1<sup>er</sup>, *Louise* ; 2<sup>e</sup>, *Louis* ; 3<sup>e</sup>, *Theotiste* ; 4<sup>e</sup>, *Antoine-Catherine*.

YOLAS DE YACHTS. — 1<sup>er</sup>, *Noël* ; 2<sup>e</sup>, *Sainte-Andrée*.  
CANOTS A VAPEUR. — 1<sup>er</sup>, *Noël*.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Malgré les efforts de quelques novateurs qui auraient voulu que la danse ne fût pas proscrite pendant la période du Carême, les seules attractions mondaines ont été les raouts et la musique. La tradition, fort respectable d'ailleurs, l'a emporté. La semaine sainte sera une semaine de repos ; mais tout fait prévoir qu'après Pâques nous aurons enfin de grandes réceptions, où la jeunesse pourra prendre gaiement ses ébats. On parle de bals prochains chez la duchesse de Grammont, la duchesse de Maillé, la baronne James de Rothschild, M<sup>me</sup> de Biré, la comtesse du Passage, la marquise de Barbentane, M<sup>me</sup> Sommier, la comtesse de Riancey, la vicomtesse de Trédern, la vicomtesse de Saint-Georges, la marquise de Moustiers, qui doit inaugurer son hôtel de l'avenue de l'Alma. Nous aurons enfin à rendre compte de réunions d'une rare élégance : la saison va commencer à Paris.

×

La vicomtesse de Trédern a donné une soirée très intéressante, où elle s'est fait admirer non-seulement comme cantatrice, mais encore comme peintre. Elle avait dessiné et colorié les verres d'une superbe lanterne magique, éclairée à la lumière oxydrique, dont les projections très artistiques servaient de commentaires à la musique des *Ivresses*, de M<sup>me</sup> Holmès, et à celle des *Amazones*, de M<sup>lle</sup> Chaminade. La vicomtesse de Trédern a été très bien secondée par MM. Le Lubez, Getti, Villa et M<sup>lle</sup> Leroux.

M<sup>me</sup> Paul Gervais, qui est douée d'une voix magnifique, a donné un très beau concert, où elle s'est fait applaudir à côté de Fugère et de Saleza.

Le raout donné par le duc et la duchesse de Grammont, pour l'inauguration de leurs nouveaux salons, a permis de constater que la salle de concert avait un acoustique excellent. Le ténor Alvarez et M<sup>lle</sup> Carrère ont été acclamés par une assistance d'élite formée des ambassadeurs de toutes les grandes puissances et des représentants les plus illustres de l'aristocratie française et étrangère.

×

Le théâtre du Palais-Royal a renouvelé son affiche. La *Maison Tamponin*, de MM. Blum et Toché et un vaude-

ville qui aurait pu être une comédie. Le second acte est très gai. Milher est impayable, M<sup>me</sup> Dayns-Grassot, excellente ; M<sup>mes</sup> Magnier, Renaud et Bonnat sont jolies.

*Kassya*, l'ouvrage posthume de Léo Delibes que vient de donner l'Opéra-Comique, n'est pas un pendant à *Lakmé*. Il est regrettable que l'auteur n'ait pu mettre au point son œuvre qui n'a eu qu'un succès modéré. M<sup>me</sup> de Nuovina, qui remplit le principal rôle, a de grandes qualités de virtuosité et un tempérament dramatique ; il lui manque encore ce je ne sais quoi que seule peut donner la fréquentation prolongée des scènes parisiennes.

A l'Opéra, on parle d'une modification dans la direction. M. Gailhard ferait sa rentrée prochainement comme associé de M. Bertrand. Il est possible que tout soit fait... ou défaut d'ici trois jours. M. Gailhard demande des modifications radicales au cahier des charges, et les bureaux du ministère éprouvent quelque embarras à reconnaître que le fameux plan, qui avait servi à éliminer jadis MM. Ritt et Gailhard, n'est pas praticable.

DANGEAU.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le

**Mardi 11 Avril prochain**

à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

AVIS

Les créanciers du sieur MICHEL GASTAUD, en son vivant agent d'affaires à Monaco, dont la succession a été déclarée vacante par jugement du Tribunal Supérieur, en date du 18 novembre 1892, sont invités, dans la quinzaine de ce jour, à produire leurs titres de créance au curateur soussigné.

Le Curateur, A. Cioco.

Etude de M<sup>e</sup> Antoine BLANC, notaire, à Monaco  
3. avenue de la Gare

ADJUDICATION

A MONACO, AVENUE DE LA GARE, 3  
En l'Etude et par le ministère de M<sup>e</sup> BLANC, notaire  
LE SAMEDI 1<sup>er</sup> AVRIL 1893, A 2 HEURES APRÈS-MIDI

1<sup>o</sup> D'une villa dite *Villa Apollon*, située à Monte Carlo, boulevard Peirera, élevée d'un étage sur sous-sols et rez-de-chaussée.

Contenance : 140 mètres carrés.

Exposition plein midi.

Et 2<sup>o</sup> Du mobilier garnissant cette villa.

Mise à prix : 40,000 francs

S'adresser pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> BLANC, notaire, dépositaire du cahier des charges, et pour visiter à la villa.

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire et défenseur  
rue du Tribunal, 2, Monaco

VENTE DE BIEN DE MINEURS

après renvoi et au rabais s'il y a lieu

A VENDRE

Le onze avril mil huit cent quatre-vingt-treize, à neuf heures du matin, devant monsieur le Chevalier DE LATTRE, Président du Tribunal Supérieur de Monaco, délégué à cet effet, dans la salle des audiences dudit Tribunal, séant au Palais de Justice.

L'immeuble ci-après désigné, appartenant indivisément à : 1<sup>o</sup> Marie-Louise-Lucie CROVETTO ; 2<sup>o</sup> Etienne-Claude-Joseph-Albert CROVETTO ; 3<sup>o</sup> Félix-Emmanuel-Joseph CROVETTO, frères et sœur, enfants mineurs du sieur Louis CROVETTO, décédé, et de la dame Elisabeth BOUR, restée sa veuve ; 4<sup>o</sup> Albert-Louis CROVETTO ;

5° Dévote-Joséphine CROVETTO, épouse REYNIER, leurs frère et sœur majeurs ;

Et, pour l'autre moitié, au sieur Joseph CROVETTO, leur oncle, et subrogé tuteur desdits mineurs.

Sur la poursuite :

1° De la dame Elisabeth BŒUF, veuve CROVETTO, tutrice légale de ses enfants mineurs ;

2° Des frère et sœur CROVETTO, majeurs ;

3° Et du sieur Joseph CROVETTO.

Ces trois derniers se réunissant volontairement, et pour éviter des frais, à la tutrice des mineurs sus nommés, pour faire procéder à la vente dont s'agit.

Tous propriétaires à Monaco, y demeurant, et ayant M<sup>e</sup> Valentin pour défenseur, en l'étude duquel ils ont élu domicile.

En présence du sieur Louis AJANI, propriétaire et entrepreneur de travaux publics, demeurant aussi à Monaco, subrogé tuteur *ad hoc* desdits mineurs.

DÉSIGNATION :

**UNE PARCELLE DE TERRAIN**

située à Monaco, au quartier des Révoires, d'une superficie de quatre cent dix mètres quatre-vingt-dix décimètres carrés, longeant le lot numéro trois au nord, entourée de la route, pour tout le surplus, et désignée sous le numéro quatre, au plan de la propriété dont la vente a été autorisée par le jugement ci-après énoncé.

La vente de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-dix, qui a homologué une délibération du conseil de famille desdits mineurs, tenue, le trente juillet précédent, sous la présidence de monsieur le Juge de Paix de cette ville ; l'un et l'autre dûment enregistrés.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, le dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code de Procédure Civile, une ordonnance en date du sept mars courant, enregistrée, a remis au onze avril prochain, l'adjudication de l'immeuble susdésigné, pour être procédé aux termes de l'article 389 dudit Code, c'est-à-dire *au rabais* si personne ne couvre la mise à prix ci-après.

La mise à prix a été fixée par le jugement susénoncé à la somme de *soixante-dix francs* le mètre carré, soit, pour la parcelle présentement mise en vente à la somme totale de **Vingt-huit mille sept cent cinquante six francs**, ci . . . . . **28,756 francs**.

M<sup>e</sup> VALENTIN, défenseur poursuivant, donnera tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi, défenseur soussigné, à Monaco, le quatre février mil huit cent quatre-vingt-treize.

Signé : L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le dix mars mil huit cent quatre-vingt-treize, fol. 54, recto, case 5°. Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco  
2, rue du Tribunal

Aux termes de trois contrats reçus par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, les quatre et trente décembre mil huit cent quatre-vingt-onze ; cinq février et neuf juin mil huit cent quatre-vingt-douze ; et deux et quinze mars mil huit cent quatre-vingt-treize, madame Marie-Joséphine PÉCOUT, propriétaire, veuve de monsieur Victor-Remy TRECH, avocat, conseiller général d'Alger, ladite dame demeurant à Paris, ayant élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Valentin, a acquis de : 1° monsieur François-Edmond BLANC, propriétaire, demeurant à Paris ; 2° et monsieur Constantin-Vincent-Marie prince RADZIWILL, duc d'Olika, Nieswicz, Dubinki et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, princesse RADZIWILL, son épouse, demeurant ensemble en leur château d'Ermenonville (Oise) et pour lesquels domicile est élu à Monaco, en la même étude, une parcelle de terrain située à Monaco, à l'angle du boulevard des Moulins et de l'avenue Saint-Michel, d'une contenance de quatre cent cinquante mètres carrés, trente-huit décimètres carrés, portée au plan cadastral sous le numéro 166 de la section D, et confinant : du midi, au boulevard des Moulins ; de l'ouest, à l'avenue Saint-Michel, et de l'est et du nord au surplus de la propriété des vendeurs.

Ces ventes ont été faites au prix total de soixante-sept mille cinq cent cinquante-sept francs.

Les expéditions des contrats, transcrites au bureau des hypothèques de Monaco, ont été déposées au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble ci-dessus désigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces inscriptions dans un délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-treize.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M<sup>e</sup> BERTRAND, huissier à Monaco

**VENTE APRÈS DÉCÈS**

Le samedi premier avril prochain, à neuf heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, à Monaco, vente aux enchères publiques d'une quantité de cigares et cigarettes de luxe, ainsi que de divers bijoux et objets de fantaisie, tels que : montres en or et en argent, bagues avec brillants, chaînes de montre, épingles de cravate, boutons de chemises, médaillons et médailles en or, coupes et plateaux en argent, jumelles de théâtre, etc., et d'un poney écossais âgé de deux ans.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.

Signé : BERTRAND.

**CATHÉDRALE DE MONACO**

**OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE**

29 mars — MERCREDI SAINT

3 heures et demie de l'après-midi. — Office des Ténèbres présidé par M<sup>sr</sup> l'Evêque.

30 mars — JEUDI-SAINTE

7 heures du matin. — Communion générale donnée par M<sup>sr</sup> l'Evêque.

9 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale, Bénédiction de Saintes Huiles, Procession au Reposoir.

3 heures de l'après-midi. — Cérémonie du Lavement des pieds par M<sup>sr</sup> l'Evêque suivie de l'Office des Ténèbres.

7 heures et demie du soir. — Procession de la Confrérie des Pénitents, de leur Chapelle à la Cathédrale, Sermon.

31 mars — VENDREDI-SAINTE

9 heures du matin. — Office, Chant de la Passion, Adoration de la Croix, Procession au Reposoir, Messe des Présanctifiés célébrée par Sa Grandeur.

1 heure de l'après-midi. — Cérémonie des *Trois heures d'agonie de N. S. Jésus-Christ*, présidée par M<sup>sr</sup> l'Evêque, avec discours de M<sup>sr</sup> CHRESTIA, prédicateur de la Station. La Maîtrise et l'Orchestre sous la direction de M. F. BELLINI, exécuteront un Oratorio sur les *Sept Paroles du Christ*. — Bénédiction avec une Relique de la vraie Croix ; Quête pour le Denier de Saint-Pierre.

3 heures et demie de l'après-midi. — Office des Ténèbres.  
8 heures du soir. — Procession solennelle du Christ mort, de la Chapelle de la Miséricorde à la Cathédrale, Sermon.

1<sup>er</sup> avril — SAMEDI-SAINTE

8 heures du matin. — Bénédiction du feu nouveau, Chant de l'*Exultet* et des Prophéties. Bénédiction des Fonts Baptismaux. — Vers 10 heures : Grand'Messe Pontificale.

2 avril — SOLENNITÉ DE PAQUES

10 heures du matin. — Grand'Messe solennelle Pontificale suivie de la Bénédiction Papale donnée par Sa Grandeur.

L'Orchestre et la Maîtrise, sous la direction de M. F. BELLINI, exécuteront la 17<sup>e</sup> Messe Solennelle de DIETCH et les morceaux suivants :

- Entrée Solennelle (chœur et orchestre)... Saint-Saëns.
- Kyrie, Gloria et Credo, de la 17<sup>e</sup> Messe Solennelle de..... Dietch.
- Offertoire (orchestre seul)..... F. Bellini.
- Sanctus (chœur et solo)..... Ch. Gounod.
- M. BOGGIANO.
- O Salutaris (solo de soprano et clarinette). F. Bellini.
- M<sup>me</sup> ORENGO et M. CAUBÈRE.
- Agnus Dei (solo de baryton)..... Beethoven.
- M. BERGONZI, fils.
- Domine Salvum..... Ch. Gounod.
- Sortie (orchestre seul)..... Lefebure.

3 heures de l'après-midi. — Vêpres Pontificales, Sermon de clôture de la Station et Salut solennel du Très Saint Sacrement, donné par Sa Grandeur.

Le produit des quêtes aux Offices du matin et du soir sera affecté aux profit de l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre.

Des places sont réservées aux Autorités et aux Fonctionnaires de la Principauté.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 20 au 26 mars 1893

NICE, yacht à vapeur, <i>Grace Darling</i> , angl., c. James,	passagers.
CANNES, yacht à vap., <i>Morven</i> , angl., c. Spriddell,	id.
NICE, yacht à vap., <i>Sérèda</i> , am., c. Gordon Bennett,	id.
ID. yacht à vap., <i>Jeanne-Blanche</i> , fr., c. Gaubert,	id.
ID. yacht à vapeur, <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	id.
ID. yacht à vapeur, <i>Fauvette</i> , f., c. Ohier,	id.
GÈNES, yacht à vap., <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Ernouf,	id.
CANNES, yacht à voiles, <i>St-Martial</i> , fr., c. Origgio,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon, bois et charbon.	
ID. b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio	sable.
ID. b. <i>Elisa</i> , fr., c. Roux,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Albert,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte.	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero,	id.

Départs du 20 au 26 mars

NICE, yacht à vap., <i>Grace Darling</i> , angl., c. James,	passagers.
ID. yacht à vap., <i>Morven</i> , angl., c. Spriddell,	id.
ID. yacht à vap., <i>Sérèda</i> , am., c. Gordon Bennett,	id.
ID. yacht à vap., <i>Jeanne-Blanche</i> , fr., c. Gaubert,	id.
A LA MER, yacht à vap., <i>Fauvette</i> , fr., c. Ohier,	id.
NICE, yacht à vap., <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Ernouf,	id.
CANNES, yacht à voiles, <i>St-Martial</i> , fr., c. Origgio,	id.
MENTON, b.-g., <i>Charles René</i> , fr., c. Rostan,	vin.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio,	sur lest.
ID. b. <i>Elisa</i> , fr., c. Roux,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Albert,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero,	id.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

**L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO POUR 1893**

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

**A VENDRE** une très bonne **MACHINE A COUDRE** en parfait état.

Prix modérés. — S'adresser au bureau du journal.

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

**GRAND BAZAR MAISON MODÈLE**  
Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885 ; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO  
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE  
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES  
OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
Articles de voyage

Maison recommandée — On parle toutes les langues.

**SABLE POUR CONSTRUCTIONS**

MACHEFER POUR REMPLISSAGES

Rendu par wagons dans les gares du département

**NEGRIN L.**

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

Imprimerie de Monaco — 1893

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	20	768.2	67.6	66.7	66.5	66.7	10.5	11.6	11.6	10.2				9.4	69.0
21	68.5	68.6	68.0	67.6	67.3	11.5	13.2	13.0	11.0	10.0	91.0	E, N E modéré	Id.		
22	66.6	66.2	65.7	66.3	67.0	12.5	14.9	13.3	11.2	10.5	87.0	Calme	Nuageux		
23	67.8	67.6	67.0	66.5	66.6	13.5	15.2	15.0	12.6	11.7	85.0	Id.	Beau u, nuageux		
24	66.3	66.0	65.6	65.6	65.7	13.0	14.3	14.4	12.0	11.0	86.0	Id.	Beau		
25	65.4	64.7	63.7	63.5	63.7	13.5	14.5	15.0	12.8	11.5	86.0	E, N E modéré	Beau, nuageux		
26	64.0	63.7	62.7	62.4	62.6	13.4	14.0	15.0	12.2	12.0	81.0	Id.	Id.		
DATES						20	21	22	23	24	25	26			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	12.0	13.5	15.0	15.5	14.5	16.0	15.0	Pluie tombée : 00 <sup>mm</sup>	
						Minima	8.5	8.0	9.5	10.0	10.0	11.0			